

Procès Verbal du comité de pilotage DOCOB Natura 2000 FR9400569 « Crêtes du Cap Corse, vallon de Sisco », 07/10/2013.

Personnes présentes :

Monsieur Le sous préfet de Corte, Claude Valladier

Mr. Le maire de Siscu, Ange Pierre Vivoni

Mr. Burchi Francis, commune de Siscu

Mr. Leccia Sébastien, OEC

Mr. Sorba Laurent, OEC

Mr. Delage Alain, CBNC/OEC

Mr. Guyon Eric, DDTM 2B

Mr. Moneglia Pasquale, Endemys

Mme. Burguet-Moretti Amandine, Endemys

Mme. Lair Elise, Endemys

Mr. Martin Patrick, ONFCS

Excusé : Camille Feral, DREAL Corse.

Début de la réunion à 10h.

Présentation des personnes présentes ainsi que celles ayant apporté leur contribution dans la révision du document participé au document.

Présentation du diagnostic.

Mr. Le maire précise que le Hameau de Teghje sera prochainement en site classé.

Mr. Le maire fait remarquer que la démographie est de 1032 habitants au recensement 2012 et que le PLU en cours est applicable.

Mr. Le sous préfet propose de créer une randonnée Natura 2000 pour faire découvrir la fougère et l'APPB de manière encadrée. Mr. Le maire souhaiterait que des contrats jeunes soient formés grâce à Natura 2000.

Il est demandé qu'il y ait une adaptation du périmètre APPB aux nouveaux pieds de fougère.

Présentation des mesures.

Il est précisé que l'espace boisé classé est mis en œuvre dans le PLU et que l'assainissement est effectif à 95% sur toute la commune.

Concernant la fiche A3-2, monsieur le maire de Siscu a le projet d'acheter toutes les parcelles du site.

A. Delage précise qu'un suivi de la population de fougère a été réalisé une semaine avant la réunion du jour, il a été identifié une évolution de la pop (centaine). Il existe des jeunes pieds issus de semis. Mr. Le sous préfet demande si la plante peut être réimplantée.

A. Delage précise que la plante revient au même endroit que les plantes détruites lors de la construction du pont.

Alors que la thématique de l'éducation à l'environnement est abordée, Monsieur le Maire explique que les projets portés par l'école de Siscu sont réalisés en collaboration avec l'OEC.

Pour la mise en place des MAET, il est remarqué que nous sommes entre 2 programmations du PDRC.

S. Leccia explique la procédure Natura 2000 après validation du document d'objectifs.

Mr. Le maire précise qu'il souhaite garder la présidence du comité de pilotage Natura 2000. Il est expliqué à Mr. Le maire que l'animation peut être réalisée en régie ou déléguée à un BE ou une association.

S. Leccia propose que le docob soit validé ainsi que la présidence pour l'animation. Le comité de pilotage approuve.

E. Guyon explique le financement pour la phase d'animation et la mise en œuvre des actions. Il précise que la DDTM2B doit être saisie pour les demandes de financement par délégation de la DREAL Corse.

L. Sorba, propose qu'une fiche concernant la tortue de Floride soit réalisée afin de prévoir la surveillance sur l'espèce sur le site Natura 2000.

DDTM2B demande à ce que soit retiré de la charte Natura 2000 les aides publiques.

Rajouter DDTM 2B et mettre le CBNC dans le document.

A l'issue du comité de pilotage, il a été validé qu'une réunion technique aurait lieu pour définir les modalités de mise en œuvre du DOCOB avec les principaux partenaires (DREAL, DDTM2B et OEC).

Fin à 11h30.